

MODALITES DE PARTICIPATION 2018

OBJET DU CHALLENGE

Rabot Dutilleul lance la deuxième édition de RD BOOST, un challenge auprès des étudiants et associations étudiantes. Son but : soutenir une association étudiante ou un projet étudiant à dimension entrepreneuriale, solidaire, artistique, sportive...

CONDITIONS DE PARTICIPATION

> Qui peut participer ?

Ce challenge s'adresse aux étudiants porteurs d'un projet ou aux associations régies par la loi 1901, issues des écoles et universités partenaires ou cibles du groupe Rabot Dutilleul (Centrale Lille, Institut des Mines-Telecom, Yncréa, EDHEC, Polytech'Lille, ENSAPL, Science Po Lille, ESTP, Université de Béthune, Université de Valenciennes, Université de Cergy, CentraleSupélec (Paris), EIVP, ICAM, ESITC Metz, ESITC Cachan, IESEG, IUT de Nancy, IUT de Béthune, UTC de Compiègne, Université Catholique de Lille).

> Comment participer ?

La fiche de candidature est téléchargeable sur www.rabotdutilleul.com ou envoyée par mail sur simple demande.

> Critères de pré-sélection

Les associations ou projets présentés doivent être:

- à dimension entrepreneuriale, solidaire, artistique, sportive...
- en adéquation avec les engagements sociaux, sociétaux et environnementaux du Groupe
- innovants

JURY

Après une pré-sélection des candidatures reçues, les étudiants des projets ou associations présélectionnés viendront défendre leur projet devant le Jury de RD BOOST. Le Jury, composé de 4 collaborateurs de Rabot Dutilleul, départagera les projets selon 4 critères :

- originalité et innovation
- adéquation avec les engagements du groupe Rabot Dutilleul
- solidité du projet
- motivation des étudiants

PRIX

Deux prix seront attribués :

- Le « Prix RD BOOST » d'une valeur de 2 500 €
- Le « Prix Coup de Cœur » d'une valeur de 1 000 €

L'oral devant le Jury, l'annonce des résultats et la remise des prix auront lieu sur Lille en mars 2018.

DROITS À L'IMAGE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

> Droit à l'image

En s'inscrivant au challenge RD Boost, le candidat ou l'équipe candidate accepte que son image et son projet soient médiatisés dans la presse et/ou dans différents lieux et entreprises, ainsi que par le biais de publication(s) et/ou d'exposition(s). Le candidat ou l'équipe candidate rédigera un courrier signé attestant de ce point.

> Propriété intellectuelle

Le projet proposé par les candidats doit être un projet original libre de tous droits de propriété intellectuelle reconnue à un tiers. L'organisateur de RD Boost décline toute responsabilité à ce sujet. De ce fait, le ou les candidats devront vérifier ce fait attentivement. Tout manquement relatif à cet aspect pourra faire l'objet d'une disqualification. Par ailleurs, l'organisateur de RD BOOST se réserve la faculté de suspendre toute publication ou toute exposition des projets qui contreviendraient aux dispositions régissant la propriété intellectuelle.

CALENDRIER

16 février 2018 : date limite de dépôts des dossiers de candidature

Les candidatures sont à envoyer soit par mail à rdboost@rabotdutilleul.com soit par courrier à l'adresse suivante : Rabot Dutilleul Investissement - Madame Razouki - 594 avenue Willy Brandt - CS 20012 - 59777 EURALILLE

Du 19 février au 2 mars 2018 : pré-sélections des dossiers

Pré-sélection des projets par l'équipe de RD Boost.

Mi-mars 2018 : Oral devant le jury et annonce des résultats

Rabot Dutilleul se réserve le droit de rejeter toute candidature dont le dossier s'avèrerait incomplet et d'annuler à tout moment le présent challenge.